

## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ ► E

Liberal & Sealing & Secondary

Accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003

ÉLÈVE CONCERNÉ	ANNÉE SCOLAIR	E:		
NOM – PRÉNOM :		SSANCE:		
ADRESSE DU LIEU DE VIE DE L'ÉLÈVE :				
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :				
		<b>a</b>		
NOM DU DIRECTEUR OU DU CHEF D'ÉTABLIS	SEMENT :			
NOM DE L'ENSEIGNANT OU DU PROFESSEUR	PRINCIPAL:	CLASSE:		
	PARTIES PRENANTES			
<ul> <li>Coordonnées des responsables léga</li> </ul>				
NOM – PRÉNOM	ADRESSE (SI DIFFÉRENTE DE L'ÉLÈVE)	TELEPHONE		
☐ Parent :	ADREOGE (GIDIII ERENTE DE L'ELEVE)	TELET HONE		
		PORT.		
		TRAVAIL		
☐ Parent :		<b>~</b>		
		PORT.		
		TRAVAIL		
☐ Autre responsable légal :				
		PORT.		
		TRAVAIL		
► Directeur d'école ou chef d'établisser	ment :			
▶ Personnes ayant la charge de l'élève	(AVS):			
Médecin scolaire :	Médecin PMI :			
▶ Infirmière scolaire :Infirmière PMI :				
► Médecin traitant		<b>~</b>		
▶ Médecin spécialiste ou service spécialisé ☎				
▶ Représentant de la municipalité :				
RÉFÉRENTS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE				
☐ Parents ou responsables légaux				
□ SAMU 15 - 112				
☐ Médecin ou service hospitalier :				
□ Autre :				

PAI-E 1/4

ÉLÈVE ▶	Nom - Prénom :	

## PROTOCOLE D'URGENCE EN CAS DE CRISE OU MALAISE AIGU

LOCALISATION DE LA TROUSSE D'URGENCE (Spécifie	er clairement un ou plusieurs emplacements)		
	, , , ,		
Elle doit être accessible à tout moment et à toute personne	en charge d'administrer le traitement d'urgence.		
Elle doit comporter l'ordonnance détaillée pour les soins.			
La famille fournit les traitements nécessaires et rempla	ce les medicaments perimes.		
COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE ET CONS	IGNES D'ADMINISTRATION		
Rappel: La circulaire n'autorise aucune administration	intra-rectale.		
SIGNES D'APPEL			
☐ PERTE DE CONNAISSANCE BRUTALE	☐ CHUTE SPONTANÉE		
☐ MOUVEMENTS ANORMAUX	☐ ABSENCE : BRÈVE PÉRIODE DE NON RÉCEPTIVITÉ		
☐ AUTRES:			
- Norkeo.			
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES			
▶ Rester calme et faire évacuer les autres élèves			
Noter l'heure de début de la crise			
▶ Laisser l'élève allongé par terre sans essayer de	le contenir et éloigner tout risque de traumatisme.		
<ul> <li>Quand les mouvements ont cessé, desserrer ses</li> </ul>	vêtements, le mettre sur le côté, le couvrir. Ne rien lui		
donner à boire ni à manger.			
Noter l'heure de fin de crise	Noter l'heure de fin de crise		
▶ Appeler le SAMU 15 – Appliquer les consignes de	onnées par le médecin du SAMU.		
▶ Appeler la famille.			
Prévenir le chef d'établissement ou le directeur d'école.			
RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À L'ÉLÈVE			

PAI-E – Annexe 4 2/4

## AMÉNAGEMENTS À METTRE EN OEUVRE

١	Peut-il pratiquer toutes les activités sportives ? □ OUI □ NON
	Si non, lesquelles sont à proscrire ou à adapter (en particulier natation, escalade et activités en hauteur) ?
<b>&gt;</b>	Peut-il participer aux travaux d'atelier ? □ OUI □ NON
	Si oui, dans quelles conditions?
•	Peut-il travailler sur machines dangereuses ou en élévation ? ☐ OUI ☐ NON

PAI-E – Annexe 4 3/4

Date:	SIGNA	ATAIRES (nom – signature)	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
Médecin(s) (cachet et signature)		Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

## RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

- ▶ Ce document nécessite un renouvellement chaque année scolaire à la demande des parents.
- ▶ Si aucune modification n'est intervenue, le présent projet d'accueil individualisé est reconduit à l'identique.
- ▶ Fournir obligatoirement une ordonnance en cours de validité et renouveler les médicaments dont la date de péremption est dépassée.

Année scolaire :		Reconduit le :	
AIRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

Année scolaire :		Reconduit le :	
IRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

Année scolaire :		Reconduit le :	
RES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
SIGNATAL	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

PAI-E – Annexe 4 4/4